

**RESULTATS DU CONTRÔLE SANITAIRE
 DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE
 CLOITRE-SAINT-THEGONNEC (LE)**

Service émetteur : Délégation Départementale du Finistère
 Département Santé-environnement

Date : Quimper, le 22 décembre 2022

MORLAIX COMMUNAUTE

(0669)

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le : jeudi 24 novembre 2022 à 10h50
Installation	UDI	02900241782	ROUDOUR_	par : Y. FOUASSON
Point de surveillance	P	000001254T	BOURG CLOITRE-ST-THEGONNEC	Type visite : D2
Localisation exacte			11, LOTISSEMENT AR ROCHOU	Motif : CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS
Désinfection			Flabage	

Mesures in situ :

	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	6,3 unité pH			6,50	9,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore combiné	<0,05 mg(Cl2)/L				
Chlore libre	0,09 mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,13 mg(Cl2)/L				
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	11,7 °C				25,00
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0				
Couleur (qualitatif)	0				
Odeur (qualitatif)	0				
Saveur (qualitatif)	0				

ANALYSE PAR : LABOCEA - Site de Plouzané 2901

(120 avenue Alexis de Rochon, Technopôle de Brest-Iroise - CS 10052, 29280 PLOUZANE Tél : 02 98 34 11 00)

Type d'analyse : D2+ (Code SISE : 00257487)	Dossier : 221123105428011	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Coloration	<5 mg(Pt)/L				15,00
Turbidité néphélogéométrique NFU	0,12 NFU				2,00
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	5 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/(100mL)				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0 n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	0 n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	0 n/(100mL)		0		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES					
Carbone organique total	0,45 mg(C)/L				2,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	209 µS/cm			200,00	1100,00

	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	6,7 unité pH			6,50	9,00
Titre alcalimétrique	0 °f				
Titre alcalimétrique complet	2,6 °f				
Titre hydrotimétrique	5,4 °f				
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,01 mg/L				0,10
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,6 mg/L		1,00		
Nitrates (en NO3)	30 mg/L		50,00		
Nitrites (en NO2)	<0,01 mg/L		0,50		
FER ET MANGANESE					
Fer total	6,3 µg/L				200,00
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.					
Aluminium total µg/l	2,3 µg/L				200,00
Antimoine	<0,5 µg/L		5,00		
Cadmium	<0,1 µg/L		5,00		
Chrome total	<1 µg/L		50,00		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS					
Chlorure de vinyl monomère	<0,1 µg/L		0,50		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION					
Bromoforme	4,55 µg/L		100,00		
Chlorodibromométhane	3,08 µg/L		100,00		
Chloroforme	<0,8 µg/L		100,00		
Dichloromonobromométhane	0,86 µg/L		100,00		
Trihalométhanes (4 substances)	8,49 µg/L		100,00		
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...					
Métolachlore	<0,020 µg/L		0,10		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU					
Benzo(a)pyrène *	<0,001 µg/L		0,01		
Benzo(b)fluoranthène	<0,001 µg/L		0,10		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,001 µg/L		0,10		
Benzo(k)fluoranthène	<0,001 µg/L		0,10		
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<SEUIL µg/L		0,10		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,001 µg/L		0,10		
MÉTABOLITES NON PERTINENTS					
ESA metolachlore	0,475 µg/L				

(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

PRESENCE

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement 00241782)

Eau prélevée conforme aux limites de qualité. A noter un pH inférieur à la valeur de référence minimale de 6,5. Eau agressive. Il convient d'optimiser le traitement de neutralisation à la station.

Pour le directeur départemental,
et par délégation,
Le responsable du département santé-environnement,

signé

Julien CHARBONNEL